

www.departement974.fr

# PANORAMA

## EXPOSITION COLLECTIVE

- Artothèque
- 1<sup>er</sup> octobre / 19 décembre 2020

*Le Département aux côtés des Réunionnais*



# ÉDITORIAL

Créée en 1991 sur l'initiative du Département de La Réunion, l'Artothèque a vocation à œuvrer en faveur de la diffusion des arts visuels. Sa collection de plus de deux milles pièces rend compte de la création contemporaine réunionnaise tout en conservant des œuvres témoignant de courants artistiques nationaux et internationaux.

Ce fonds rassemble des œuvres représentatives d'une pluralité d'horizons et de pratiques dans le champ des arts visuels : installation, photographie, peinture, sculpture, dessin, vidéo, son, multimédia. L'Artothèque propose par ailleurs un certain nombre de dossiers d'artistes. Espace de diffusion et de production, elle organise des expositions et développe diverses autres activités en s'attachant à la sensibilisation du grand public à la création artistique récente. L'activité de prêt d'œuvres est un de ses axes spécifiques et prioritaires d'intervention. L'Artothèque est aussi un centre d'information, un lieu de rencontre et d'échange entre l'artiste et son public.

Après l'accueil de plusieurs expositions baptisées «Première» et offrant à des jeunes artistes un espace de travail, un lieu d'expression et d'exposition, l'Artothèque a choisi d'offrir ce même espace à un collectif d'artistes, d'octobre 2020 à avril 2021.

«PANORAMA» I et II représente donc pour ce vivier de jeunes artistes, une opportunité unique de présenter dans l'espace public leurs travaux, leurs démarches artistiques, leurs créations. Une opportunité unique aussi d'instaurer une activité de médiation spécifique en faveur d'un public peu au fait des codes de l'art contemporain et de faire naître ainsi des vocations, des envies, des rêves...

Dans le même temps, l'exposition Panorama est l'occasion pour l'Artothèque d'appliquer pour la première fois le «droit d'exposition», directive du Ministère de la Culture et de la Communication datant de 2019.

# PANORAMA SUR LE FIL

« Pour acquérir cette solitude absolue dont il a besoin s'il veut réaliser son œuvre - tirée d'un néant qu'elle va combler et rendre sensible à la fois - le poète peut s'exposer dans quelque posture qui sera pour lui la plus périlleuse. Cruellement il écarte tout curieux, tout ami, toute sollicitation qui tâcheraient d'incliner son œuvre vers le monde ». Jean Genet, *Le Funambule*

Il y avait urgence. Urgence à proposer du soutien à ces femmes et hommes, artistes-auteurs, qui justement se coltinent au choix et dans le désordre : le flux invisible et tendre du souvenir, les certitudes obscènes des bornes kilométriques, le chuchotement généreux de la terre, la Vitesse effrontée du souffle, la lumière liquide, mais surtout de nous offrir l'éternité retrouvée. Car ce que nous continuons à vivre doit être interrogé, interprété, exprimé avant qu'il ne soit trop tard.

Réaliser une œuvre, peu importe les histoires de techniques, d'histoire de la technique, c'est l'expression d'une volonté de s'exfiltrer du langage fonctionnel pour bricoler cette alliance intime entre le besoin de s'évader et une redoutable conscience de l'agir. Maintenant, demain, un jour, jamais ? Cela n'a pas vraiment d'importance.

C'est en vagabondant du sud au centre en passant par le grand nord, que les récits se sont organisés. On découvre des espaces de travail, un atelier quand il y en a, sinon les gigabits qui clignotent. Une couleur qui parle à une autre qui à son tour invite une suite de papier collés à bavarder de manière informelle avec des carrés de goni peints. C'est dans ces moments que nous est conté la vraie histoire du pastel gras et du papier kraft, la disparition constatée des pétales de fleur argentiques. On nous confie les secrets de l'enfance sans titre ou le refus du corps incarcéré dans de stupides formats.

Quand les artistes parlent, ce sont leurs gestes et expressions qui toujours séduisent : commenter la montée du disque dur, choisir une série d'images et les poser délicatement sur le sol comme on dresse une table. Ils maîtrisent l'art essentiel du préliminaire, alternant le sentiment d'abandon au bord du chemin et l'importance de partager le souvenir de « la saveur d'un orage à l'abri d'un toit ».

La fondation de l'Artothèque en début des années 1990, était le fruit d'une synergie puissante entre artistes, publics et politiques. Elle se positionnait en trait d'union avec l'ensemble des acteurs des arts visuels et de la culture réunionnaise. De nouvelles générations d'artistes se

# PANORAMA SUR LE FIL

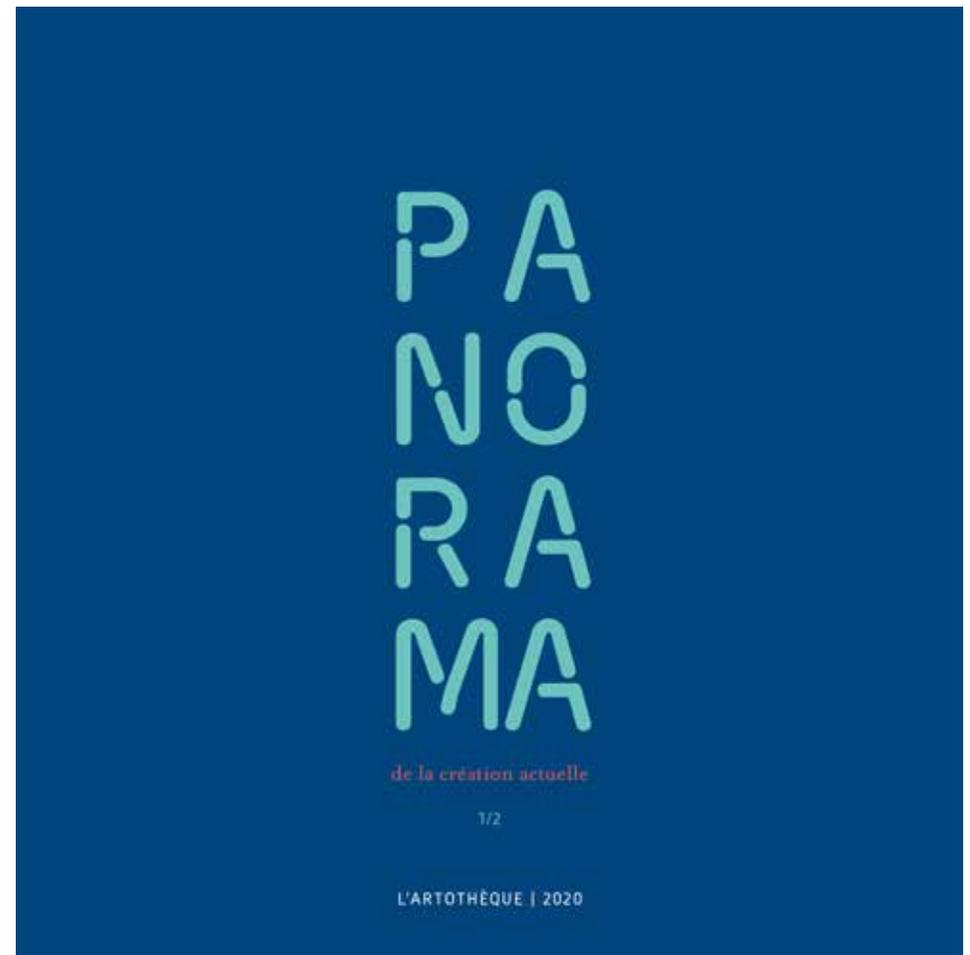
succèdent, la plupart sortent de l'école supérieure d'Art, travaillent avec les structures existantes et les associations qui les accompagnent au quotidien.

Tous les artistes qui ont été retenus pour cette exposition sont professionnels, de toutes générations. Ils contribuent au développement de l'île et à son attractivité.

« Panorama », c'est une diversité de pratiques, et d'engagement, tous ces signes avec lesquels nous traçons une vision collective et critique du monde qui s'annonce.

Antoine du Vignaux

COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION



# LES ARTISTES

Badat Osman

Colinet Emmanuel

Collet Sandrine

Di Orio Emma

Floe

Fossy Mathilde

Grondin Magalie

Hoarau Thierry

Jardel Stéphane

Jonas Christophe

Kenkle Stéphane

Korblah Richard

Koue-Chon-Lim Olivier

Perche Samuel

La Paulinette

Poncet Nicolas

Prianon Antonio

Saminadin David

Paléatchy Sanjeeyann

Sitaya Athanase

Striano Clément

Techer Abel

Thurel Maeva

# LA MÉDIATION CULTURELLE



- La visite d'une exposition et/ou la rencontre avec des artistes et des œuvres d'art sont des temps essentiels à notre éducation : éducation du regard, aiguisement de notre réflexion et de notre analyse critique du monde.

- «PANORAMA» proposera la découverte d'un ensemble d'œuvres aux pratiques (photographie, dessin, peinture, encre, graphisme, collage, estampe, sérigraphie, sculpture, installation, vidéo) et aux histoires plurielles (le rapport à l'île, au territoire, à la matière, aux corps, aux rites, à l'Histoire et aux récits).

- Pour guider les publics dans l'exposition, un dossier ressource sera proposé en consultation.

- Ce dossier pourra également servir de support à toute personne (éducateur.ices, professeur.es, médiateur.ices) souhaitant proposer une visite ou une rencontre avec des visiteurs.

- Il propose une lecture des œuvres à

travers des axes thématiques pensés en relation à de grandes questions de société, aux problématiques qui traversent l'histoire des arts mais également aux programmes scolaires.

- Il ouvre sur des références et des pistes de réappropriation et d'expérimentation pour permettre une continuité (en classe ou ailleurs).



# LE DROIT D'EXPOSITION

- Le droit d'exposition publique est, pour l'auteur d'une œuvre graphique ou plastique, le droit d'autoriser l'exposition de celle-ci. Il s'agit d'un élément du droit patrimonial, précisément du droit de représentation. Ce droit a donc une nature patrimoniale et permet à l'auteur d'exploiter l'exposition de son œuvre.
  - Résultant d'échanges des services (musées de France, arts plastiques) avec les Fonds régionaux d'art contemporain, les centres d'art, les organismes de gestion collective, ainsi qu'avec les directions des musées et monuments nationaux, cette recommandation du ministère de la Culture préconise un minimum de rémunération au bénéfice des artistes, au titre de la présentation publique de leurs œuvres dans le cadre d'une exposition monographique ou collective.
  - La perception par l'auteur de l'œuvre d'un droit à l'occasion de l'exposition s'inscrit dans le cadre plus large d'une reconnaissance matérielle du travail artistique au travers de sa rémunération, condition du soutien à la création.
  - L'instauration de ce minimum garanti s'inscrit dans une démarche réaliste et résolue d'augmentation de la rémunération du travail artistique et plus généralement dans la diffusion de bonnes pratiques en matière de rémunération des créateurs.
- Pour la première fois l'Artothèque appliquera cette directive à l'occasion de l'exposition «PANORAMA» : tous les artistes présentant une œuvre dans le cadre de cette exposition percevront une rémunération de 300 €.
  - Cela se concrétisera par la signature d'une convention avec chaque artiste.
  - Cette mesure s'appliquera désormais pour tous les équipements culturels départementaux – musées, Archives, Bibliothèque - qui organiseront une exposition.

# LE PRÊT D'ŒUVRES

L'Artothèque prête au public la plus grande collection d'art contemporain de l'île, avec plus de 2000 œuvres originales du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècles, produites par des plasticiens de l'océan Indien, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. L'Artothèque est aussi un lieu d'exposition et de résidences.

Reflétant à l'origine les interrogations identitaires réunionnaises, la collection rend compte aujourd'hui de la diversité de la création artistique à La Réunion : Thierry Fontaine, Wilhiam Zitte, Gilbert Clain, Mickaël Elma, Noël René, Charly Lesquelin... ou encore Alain Padeau, Pascale Simonet, Soleiman Badat... Elle donne aussi à découvrir quelques grands classiques : Villeglé, Erro, Ernest Pignon-Ernest, Jean Pons, Henry Guedon, Pierrot Men, Myriam Mihindou, Fabrice Hyber, Orlan...

Tarifs d'abonnement annuel

Particuliers ..... 45 €

Collectivités/Entreprises ..... 150 €

Scolaires, établissements d'éducation spécialisée, associations..... 60 €



## **i**NFORMATIONs

Direction de la Communication  
Michèle Bénard • 0692 974 772  
[michele.benard@cg974.fr](mailto:michele.benard@cg974.fr)

Direction de la Culture et du Sport  
Max Gence • 0692 97 47 35  
[max.gence@cg974.fr](mailto:max.gence@cg974.fr)